



MAIRIE DE
CHATEL

URGENT !

LA COMMUNE DE CHATEL

RECRUTE

pour le fonctionnement du CENTRE DE VACCINATION TEMPORAIRE

DE LA VALLEE D'ABONDANCE :

- des étudiants en médecine ayant validé la deuxième année du deuxième cycle des études médicales
- des élèves infirmier(ères) de 3ème année
- des infirmières retraitées ou en exercice sous réserve d'être inscrites à l'ordre des infirmiers

à partir du lundi 29 mars 2021, pour une durée prévisionnelle de 6 semaines, reconductible en fonction des besoins.

Rémunération selon tarifs horaires de la vacation fixés par arrêté ministériel du 28/03/2020.

Si vous êtes intéressé(e)s et disponible(s), même ponctuellement, merci de bien vouloir adresser votre candidature par mail à : vaccination@mairiedechatel.fr

CHATEL, le 25 mars 2021

Nicolas RUBIN

Maire de CHATEL

R.O.

